



**PRÉFÈTE  
DE LA CREUSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°23-2023-103

PUBLIÉ LE 20 SEPTEMBRE 2023

# Sommaire

## **Préfecture de la Creuse /**

23-2023-09-15-00003 - Décision du directeur départemental des finances publiques de la Creuse portant délégation de signature à M. Patrick DUBOIS, responsable du service départemental des impôts foncier de Guéret (1 page)

Page 3

Préfecture de la Creuse

23-2023-09-15-00003

Décision du directeur départemental des finances publiques de la Creuse portant délégation de signature à M. Patrick DUBOIS, responsable du service départemental des impôts foncier de Guéret

Direction départementale des Finances publiques de la Creuse  
2, Boulevard Saint – Pardoux  
BP 149  
23011 GUERET Cedex

### **Décision de délégation de signature pour le responsable et les agents du SDIF de GUERET**

Le Directeur départemental des Finances publiques de la CREUSE,

Vu l'article L 255 A du Livre des Procédures Fiscales ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 23/12/2021 (*RAA spécial n°23 – 2022 – 003 du 13/01/2022*) portant nomination de Monsieur Luc ESTRUCH, Administrateur général des finances publiques en qualité de Directeur départemental des Finances publiques de la CREUSE, responsable des services fiscaux dans le département ;

Décide :

Article 1 : Délégation de signature est donnée, à Monsieur Patrick DUBOIS, inspecteur divisionnaire, responsable du SDIF de GUERET, pour liquider et émettre les titres de perception mentionnés à l'article L255 A du Livre des Procédures Fiscales.

Article 2 : Les dispositions de la présente décision prennent effet au 1<sup>er</sup> Septembre 2023.

Article 3 : La présente délégation sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la CREUSE.

Fait à Guéret le 15/09/2023

Monsieur Luc ESTRUCH, Administrateur d'État

**Luc ESTRUCH**



Directeur départemental  
des finances publiques de la Creuse